MAREDOC a.s.b.l

Annexe A – Catégorie de chambres

Les prix repris sont fixés à l'indice **968,04** et évoluent conjointement à l'échelle mobile de salaires telle que définie à l'article 3 de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État.

Catégorie de la chambre	Descriptif	Prix
1	Chambre simple avec salle de bain privative comprenant douche et WC de 30 m2 min à 35 m2 max.	3.018,00 € par mois
2	Chambre simple mansardé avec salle de bain privative comprenant douche et WC de 16 m2 min à 24 m2 max.	2.975,00 € par mois
3	Chambre double avec salle de bain privative comprenant douche, et WC séparé de 48 m2 min à 50 m2 max.	5.648,00 € par mois
4	Chambre double occupée par 1 personne avec salle de bain privative comprenant douche, et WC séparé de 48 m2 min à 50 m2 max.	3.721,00 € par mois
5	Lit de vacances : chambre simple mansardé avec salle de bain privative comprenant douche et WC de 16 m2 min à 24 m2 max.	98,00 € par jour

L'ensemble des biens mis à disposition comprennent le mobilier suivant :

- lit médicalisé
- table de nuit
- frigo
- armoire encastré
- coffre-fort

Le résident est invité à personnaliser sa chambre avec ses propres meubles et son décor.

Les frais de déplacement sont à charge du résident.